

OÙ SE PROCURER LE DOCUMENT DE GESTION?

- EN MAIRIE
- SUR INTERNET :
 - > <https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/>
 - > <https://www.parcumorvan.org/>
 - > <https://grandsite-bibracte-morvan.fr/>
- AUPRÈS DE L'INSPECTEUR DES SITES DE LA DREAL

Site classé du Mont-Préneley et des Sources de l'Yonne

Site classé du Mont-Beuvray

DOCUMENT DE GESTION, 2024 SITES CLASSÉS DE BIBRACTE - MONT BEUVRAY ET DU MONT PRÉNELEY SOURCES DE L'YONNE

Guide d'accompagnement pour les habitants, élus, agriculteurs, forestiers, ayant un projet de construction, de travaux, d'aménagements, dans ces sites classés, protégés et reconnus pour leurs qualités paysagères et écologiques.

UN DOCUMENT DE GESTION AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS

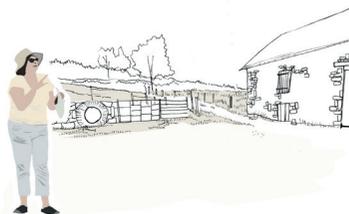
L'ensemble du Mont Beuvray (1478 Ha), du Mont Préneley et des Sources de l'Yonne (900 Ha) sont protégés au titre des sites classés.

Les objectifs du document de gestion sont de :

- Rappeler les obligations réglementaires et les procédures qui s'imposent aux porteurs de projets de travaux ;
- fournir des conseils aux porteurs de projets pour intégrer leur projet dans le paysage et pour préparer les éventuelles demandes d'autorisations administratives nécessaires en fonction de la nature des projets ;
- Proposer, sur quatre thèmes (agriculture, forêt, architecture et urbanisme, espaces de découverte et petit patrimoine) une analyse des singularités paysagères du territoire et des recommandations pour les préserver ;
- Ce document est la référence pour l'instruction par l'administration des demandes d'autorisation de travaux en site classé ;

Le document de gestion est dépourvu de portée réglementaire. Il a seulement vocation à accompagner la protection des sites classés.

DES FICHES DE RECOMMANDATIONS THÉMATIQUES POUR TOUS LES TRAVAUX



ESPACES AGRICOLES



ESPACES FORESTIERS



ESPACES BÂTIS



ESPACES DE DÉCOUVERTE ET PETIT PATRIMOINE

CARNET 1 : LES ESPACES AGRICOLES

- 01. Ouvrir une parcelle enfrichée
- 02. Gérer et maintenir l'ouverture de la clairière archéologique du Mont Beuvray
- 03. Gérer et préserver la tourbière des sources de l'Yonne
- 04. Planter et renouveler les haies bocagères et arbres isolés
- 05. Préserver les milieux humides et la ripisylve
- 06. Construire un bâtiment agricole
- 07. Réhabiliter un bâti agricole traditionnel en voie de diversification
- 08. Intégrer des dispositifs de production d'énergie renouvelable
- 09. Changer l'usage d'une parcelle agricole

CARNET 2 : LES ESPACES FORESTIERS

- 01. Gérer les coupes, récoltes et éclaircies forestières
- 02. Régénérer la forêt en l'adaptant au changement climatique
- 03. Aménager des chemins et pistes forestières
- 04. Diversifier les productions en sein d'espaces forestiers
- 05. Aménager un espace forestier à des fins récréatives

CARNET 3 : LES ESPACES BÂTIS

- 01. Aménager les espaces publics et les rues
- 02. Gérer les abords du bâti et les jardins
- 03. Construire ou agrandir une habitation
- 04. Réhabiliter ou rénover une habitation
- 05. Intégrer des dispositifs de production d'énergie renouvelable

CARNET 4 : LES ESPACES DE DÉCOUVERTE & PETIT PATRIMOINE

- 01. Gérer les chemins et leurs abords
- 02. Aménager des points de vue et belvédères
- 03. Installer une signalétique, signalisation ou du mobilier de découverte
- 04. Gérer et mettre en valeur les routes et leurs abords
- 05. Gérer et aménager les parkings et aires de stationnement
- 06. Gérer l'organisation d'événements, festivités et manifestations temporaires